

N° 33/9.11

DECOMPTE FINAL DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE VIE ENFANTINE ET DES ARCHIVES COMMUNALES A SYLVANA

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Par la présente, la Municipalité a le plaisir d'informer le Conseil communal que les architectes ont remis leur décompte final des travaux pour le projet de construction du Centre de vie enfantine et des Archives communales à Sylvana.

L'Atelier d'architecture François-Xavier Desarzens Sàrl à Morges et le Bureau COMPACT architecture et planification Sàrl à Tolochenaz se sont associés pour l'exécution de ce mandat.

La Municipalité relève que les architectes ont pu reprendre et développer avantageusement les concepts du projet du préavis en intégrant une construction de qualité dans un parc public apprécié. Le projet offre également aux usagers une qualité de vie et un bien-être propice au développement des enfants. Les volumes intérieurs proposent des espaces à la fois lumineux, ouverts sur le parc, mais aussi intimes et chaleureux par sa structure en bois. La magie des lieux opère encore malgré la disparition du regretté chalet en bois.

La nouvelle construction a par ailleurs obtenu au mois d'avril le prix du mérite 2011 délivré tous les deux ans par l'Association pour la sauvegarde de Morges (ASM) pour les constructions récentes.

Le Centre de vie enfantine de Sylvana est en exploitation depuis le 16 août 2010. Il accueille les enfants de l'école enfantine à la 4^e primaire. La mise au point du projet a permis d'augmenter la capacité du CVE-Chalet Sylvana à 85 places soit 13 places de plus qu'initialement prévu.

Bien que discrètes par leur situation en sous-sol, les Archives communales ne sont pas en reste. La conservation des biens est assurée de même que l'accueil du public dans une salle de consultation lumineuse. Les Archives communales ont emménagé dans leurs nouveaux locaux au mois d'octobre 2010.

La construction a été certifiée par le label Minergie®-eco. Ce label de qualité est destiné aux bâtiments neufs ou modernisés dont la marque est soutenue par le monde économique, les cantons et l'Etat fédéral. Il est à noter que Minergie® ne délivre plus de subvention pour ce type de construction.

Le préavis municipal avait estimé les travaux de Sylvana à CHF 3'972'000.00 avec une incertitude de +/-25 %. Le devis du projet définitif avant travaux du 4 juin 2009 s'élève à CHF 4'230'000.00 avec une incertitude consolidée par la mise en soumission des travaux à +/-10 %. Cet ajustage de coût est consécutif aux augmentations des prix de la construction pour la période 2007 à 2009.

Le décompte final arrondi se monte à CHF 4'480'000.00 soit un surcoût de CHF 250'000.00 sur le prix ajusté. Le surcoût final de +5.6 % reste contenu dans l'incertitude des +/-10 %. Ces surcoûts concernent notamment l'ajout d'un système de double ventilation (contrainte Minergie®) pour la cuisine, des compléments sanitaires et divers équipements d'exploitation.

Le décompte final des travaux établi par les architectes sera remis prochainement à la Commission des finances.

Une demande a été adressée à la FAJE (Fondation pour l'accueil de jour des enfants) afin de recevoir une aide à la pierre d'un montant plafond de CHF 250'000.00.

Pour terminer, la Municipalité relève l'excellente prestation fournie par les architectes qui, par leur écoute, leur ouverture d'esprit, leur talent, leur engagement et leur entente, ont pu mener à bien cet ambitieux projet dans le respect du cadre budgétaire fixé.

Les travaux de construction se terminent désormais pour le Centre de vie enfantine de la Gracieuse dont la mise en service est programmée pour la rentrée scolaire d'août 2011.

Nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre acte de la présente communication.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 20 juin 2011.

la syndique

le secrétaire

Nuria Gorrite

Giancarlo Stella

Communication présentée au Conseil communal en séance du 7 septembre 2011.